

Droit administratif

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 54.0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Code ELP : 4F5AP11P

Présentation

Le cours comme le TD correspondent à une initiation au droit administratif comportant l'étude des sources internes, internationales et européennes du droit administratif et des thématiques traditionnellement abordées : le service public, la police administrative, les contrats administratifs, les actes administratifs unilatéraux.

Évaluation

- Formule standard session 1 : Contrôle continu constitué d'exercices pratiques écrits et oraux en TD (50% de la note) et d'un partiel de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général (50% de la note).
- Formule dérogatoire session 1 : Epreuve de trois heures en fin de semestre sur un sujet d'ordre général.
- Session 2 : Epreuve de trois heures en fin d'année sur un sujet d'ordre général.

Contact(s)

- > **Christophe Le berre**
Responsable pédagogique
cleberre@parisnanterre.fr